

VTT et NATURA 2000

NATURA 2000 : Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites.

Le site Natura 2000 est disponible à cette adresse : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-espace-recherche-Natura-2000.html>

Randonnée VTT : lorsque vous organisez une randonnée VTT, cette démarche de développement durable vous oblige :

- De vérifier si vous empruntez des itinéraires inclus dans un site NATURA 2000. Pour ce faire utilisez le lien : <http://cartelie.application.developpementdurable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DGALN>
- Si vous y empruntez des chemins ou sentiers, faites une édition de la carte concernée et représentez les itinéraires concernés.
- Déclarez cette randonnée à votre Préfecture (ou Sous-préfecture) comme une randonnée classique (Imprimé CERFA) et en ajoutant le **Formulaire d'évaluation d'incidences NATURA 2000** joint. **Attention faites le au moins 3 mois par avance (délai de traitement d'un dossier Natura 2000).**
- Complétez le Formulaire NATURA 2000 :
 - o Coordonnées de l'organisateur et nom de la manifestation
 - o Citer le ou les sites NATURA 2000 traversés (Joindre carte énoncée ci-dessus)
 - o Impact sur le ou les sites Natura 2000 : préciser que les randonneurs VTT emprunteront des chemins ou sentiers existants, puis autres répercussions : néant.
 - o Concernant les mesures prises pour réduire les effets dommageables éventuels : y indiquer que vous faites une information Natura 2000 lors du départ, en y précisant que seuls les chemins ou sentiers balisés doivent être empruntés, ne pas s'en écarter pour quelque motif que ce soit, ne pas y jeter des débris.
Ne pas oublier d'y indiquer que le balisage mis en place sera retiré dans les 24h suivant la fin de la manifestation (donc pas de peinture).
 - o Dater et signer.